



Mes P@rcelles : une carte pour naviguer dans les eaux troubles de la réglementation !

L'exploitation agricole est au cœur d'un territoire aux exigences de plus en plus nombreuses, située au croisement de zones vulnérables, Natura 2000, périmètres de captage, et autres zones d'intérêt environnemental. Vous avez besoin de vous repérer dans toute la réglementation qui vous entoure ? Grâce à Mes P@rcelles, vous disposez d'un outil précis et performant pour vous aider au quotidien.

Mes P@rcelles vous propose un espace de gestion cartographique de vos données d'exploitation pour localiser facilement l'ensemble de vos parcelles d'un point de vue technique, environnemental et/ou réglementaire. Vous disposez de nombreuses fonctions pour suivre plusieurs domaines de votre exploitation.

Assolement

En début de campagne et à chaque événement culturel qui le nécessite, vous pouvez visualiser ou modifier la répartition de vos cultures. Avec des outils de découpe simples et ergonomiques, vous pouvez :

- séparer une parcelle en deux, en ajustant facilement la limite pour atteindre la surface sou-

haitée, à l'are ou au mètre près, - déterminer les surfaces des bandes enherbées, le long des cours d'eau ou la surface semée depuis le bord de la parcelle, grâce à un multiple de largeurs de semoir ou de «pulvé», - exclure un ruisseau, un chemin à l'intérieur d'une parcelle ou des dépôts de fumier, mares, bunkers, haies...

Selon vos besoins vous modifiez les informations visibles : fond IGN, orthophotos, périmètres de captage, zones vulnérables, Surfaces d'Intérêt Ecologique, Registre Parcellaire Graphique des îlots voisins corrigés... autant d'éléments qui peuvent aussi servir pour la déclaration PAC.

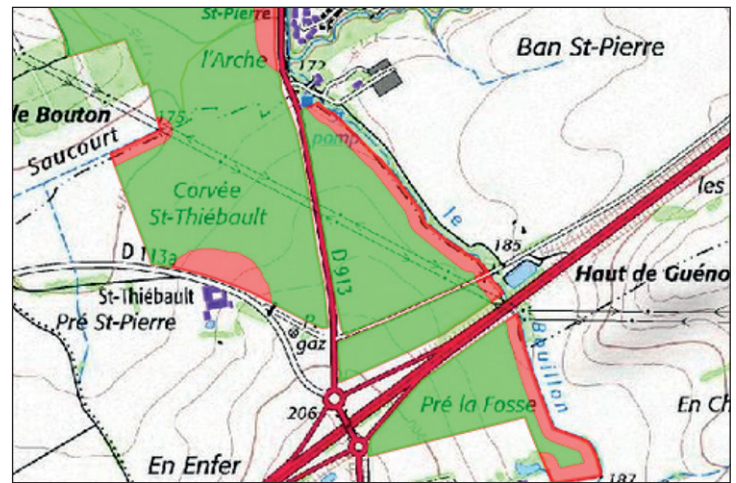
Déclaration Pac

Pour bien préparer votre déclara-

tion, avec Mes P@rcelles vous pouvez :

- enrichir votre dossier avec les données venant de Télépac : Surfaces Non Agricoles, Mesures Agri Environnementales, Zones de Densité Homogène
- corriger facilement des doublons qui vous ont été signalés l'année précédente et ce bien avant l'ouverture de Télépac
- imprimer un nouveau contour d'îlot et le partager avec votre voisin avant la déclaration et ainsi éviter un nouveau doublon
- transférer les données cartographiques de votre parcellaire dans Télépac et ainsi gagner un temps précieux dans la réalisation de cette tâche toujours fastidieuse.

Cette déclaration PAC constitue la base de beaucoup de contrôles auxquels vous pouvez avoir à faire face, notamment le respect des distances réglementaires d'épandage de matières organiques. Si vous avez bénéficié, par la Chambre d'agriculture, de la prestation «plan d'épandage», ou avez un suivi technique ou réglementaire, vous pouvez visualiser dans votre dossier Mes P@rcelles les zones d'aptitudes à l'épandage mais aussi positionner sans danger vos dépôts de fumier en respectant la réglementation.



Visualiser des zones d'aptitude à l'épandage et à la mise en dépôt d'effluents non susceptibles d'écoulement.

Mes P@rcelles et l'agriculture de précision

Si vous avez réalisé une prestation de pilotage de fertilisation par vol de drone, vous pouvez visualiser les différents niveaux de fertilisation, classés par zones, et ainsi ajuster votre plan de fumure.

Votre parcellaire peut être transféré sur les consoles embarquées des outils pilotés par Gps : tracteur, pulvérisateur autonome, moissonneuse batteuse...

Le futur de la cartographie dans Mes P@rcelles

- des données météo locales à consulter par parcelle
- des données enregistrées

dans les consoles embarquées transférées dans Mes P@rcelles pour limiter les saisies...

- la visualisation des parcellaires clients pour les Entreprises Du Territoire (EDT). Et bientôt, une refonte pour plus de rapidité, plus d'ergonomie, et encore plus de performance !

Louis-Fabrice DESHAYES, conseiller spécialisé expert



Visualiser son parcellaire par rapport aux zones vulnérables.

Un nouveau site pour acheter vos reproducteurs... en toutes connaissances «geneticbc.fr»

Le site geneticbc.fr participe à la diffusion de la génétique allaitante et permet de choisir les meilleurs reproducteurs certifiés et évalués chez les éleveurs adhérents à Bovins Croissance (Bc).

La mise en vente d'animaux concerne tous les élevages Bovins Croissance situés dans 29 départements (voir carte) dans les races suivantes : Aubrac, Blonde d'Aquitaine, Charolaise, Limousine, Salers.

L'offre est organisée pour les mâles en 3 catégories : les veaux mâles (0-14 mois), les mâles de 18 mois (15-24 mois) et les taureaux 30 mois et adultes.

Côté femelles, 5 catégories sont proposées : les femelles de l'année (0-14 mois), les génisses de 18 mois (15-24 mois), les génisses et vaches pleines et les vaches suitées.

Des critères de tris avancés peuvent être appliqués selon les besoins de l'acheteur sur le type génétique, l'index, animaux sans

corne, ou encore sur des infos pratiques : distance, possibilité de livraison, élevage bio.

Chaque animal présent dans ce catalogue fait l'objet d'une fiche détaillée avec sa généalogie, ses performances et index. Ces informations sont actualisées régulièrement.

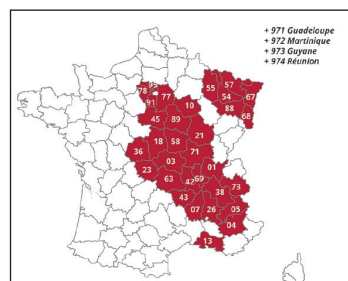
Pour chaque race et chaque catégorie, des performances minimales

ont été retenues à la fois sur l'ascendance et sur l'animal proposé à la vente.

Cette sélection garantit à l'acheteur, quel que soit le type génétique recherché, des animaux de qualité.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter.

Equipe viande : Loïc MERSON, Maurice MORHAIN, James VEBER, Céline ZANETTI



www.geneticbc.fr

Recherches multiples

- ✓ par races
- ✓ par catégories d'animaux
- ✓ par départements
- ✓ dans un rayon kilométrique
- ✓ sur l'index de l'animal et/ou des parents
- ✓ selon des critères élevage

Un comparateur

pour comparer jusqu'à 5 animaux de même catégorie !

Fiche de présentation animal sur-mesure

Les performances individuelles de l'animal

Les index de l'animal

Les index de parenté

Un commentaire de l'animal par le raiseur

La généalogie

Présentation détaillée de l'élevage

- ✓ SAU
- ✓ nombre de vêlages
- ✓ IVV moyen
- ✓ système fourrager
- ✓ possibilité de livraison
- ✓ si élevage engagé dans les protocoles : BIO, sans corne, Dressage, docilité
- ✓ si maître de stage

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage
Tél : 03 87 66 12 46

Comité de rédaction du 22/06/18 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élues ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.